

## NOUVELLES OFFRES

# SEPT EXAGÉRATIONS DE SONIA LEBEL

Voici quelques extraits corrigés de la conférence de presse donnée  
par la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, [le 31 mars dernier](#).

### 1. Un milliard de plus, vraiment?

*Québec offre un milliard de plus aux employés de l'État,  
TVA nouvelles.*

#### Correction : multiples confusions volontaires

Concrètement, l'offre bonifiée se présente ainsi :

Annonces	Sommes récurrentes
• 34 millions \$ pour les négociations sectorielles	34 M\$
• 380 millions \$ temporaires pour le nouveau montant forfaitaire	0
• 380 millions \$ théoriques pour 1 % d'augmentation si l'inflation explose	?

Clarifions que les montants forfaitaires ne sont versés qu'une fois, pour une année, et que le 1 % d'augmentation n'est pas du tout garanti. Il s'agit donc d'un total de 800 millions \$ dont une infime portion permet des améliorations durables. Seuls 34 millions \$ pour 550 000 personnes sont récurrents! Ces vraies bonifications n'équivalent qu'à 65 \$ par personne pour trois ans.

### 2. Quelle reconnaissance?

« Considérant l'effort accru qui fut demandé aux différents secteurs dans la dernière année, ce montant forfaitaire est pour nous un geste de reconnaissance pour nos salariés. »

#### Correction : un geste méprisant

Le montant forfaitaire représente 33 cents l'heure et a une date d'expiration. Dans le secteur privé, plusieurs employeurs ont versé des primes de 2 \$ l'heure pour reconnaître la contribution essentielle de leurs employés.

Nous avons exprimé à de nombreuses reprises qu'on n'appréciait pas les montants forfaitaires. Si le gouvernement veut nous exprimer sa « reconnaissance », pourquoi nous donner encore plus de ce qu'on ne veut pas?

Le gouvernement applique un diachylon temporaire qui ne réglera en rien les problèmes d'attraction et rétention dans nos réseaux. Rappelons que nous sommes payés 9,2 % de moins que les salariés des autres secteurs.



### 3. La place de la rémunération dans les dépenses

« À elle seule, la rémunération globale des employés de l'État s'élève à environ 40 milliards \$, soit près de **60 %** des dépenses de programmes du gouvernement. »

#### Correction : grosse exagération

La rémunération des employés des services publics et des ministères ne représente que 41 % des dépenses de programmes.

Mme LeBel gonfle effrontément ce pourcentage en incluant la rémunération des médecins et des cadres. Or, même en intégrant ces groupes, les documents du Conseil du trésor affichent une part de 55,6 % des dépenses de programmes (Conseil du trésor, 2021, *Stratégie de gestion des dépenses*, page 108).

### 4. Les enveloppes sectorielles

« Je souligne que, pour la première fois dans le cadre de nos négociations, justement le gouvernement a octroyé à chacune des tables sectorielles, et ça, c'est **inusité**, des montants spécifiques [...] pour **régler** les conditions de travail. C'est **majeur** et c'est sans précédent. »

#### Correction : vrai... et faux!

**VRAI** : l'octroi d'enveloppes budgétaires à négocier directement aux tables sectorielles est une nouvelle façon de faire. Cela fait suite à la revendication de la CSQ d'obtenir 3 % de la masse salariale pour améliorer les conditions de travail sectorielles.

**FAUX** : on ne pourra pas « régler les conditions de travail », et ce n'est pas « majeur ». Le gouvernement accorde seulement 0,36 % pour nos négociations sectorielles. C'est presque 10 fois moins que ce qui est nécessaire.

### 5. Les promesses de la CAQ

Les promesses incluent « [...] bon nombre de propositions en éducation pour les enseignants du primaire et du secondaire, dont entre autres : l'augmentation substantielle du salaire pour ceux qui sont en début de carrière, **remplissant ainsi l'engagement** de notre parti lors de la dernière campagne électorale ».

#### Correction : mensonge

Dans son programme électoral, la CAQ s'engageait à éliminer les six premiers échelons des enseignants. ([Voyez cet article de L'Actualité.](#))

Aucune proposition en ce sens n'a été déposée à la table.

### 6. Le déficit

« En raison de la pandémie actuelle, le Québec fait face à des déficits économiques sans précédent, qui ont d'importantes répercussions sur notre capacité financière à tous. Le déficit est évalué à **15 milliards \$** en 2021-2022. »

#### Correction : à nuancer...

Comme le point précédent le souligne, nous devons nous méfier du portrait fortement négatif des finances publiques utilisé par le gouvernement pour limiter la négociation. Nul doute qu'il y a un déficit important en 2020-2021. Mais le déficit réel n'est que de 10,7 milliards \$.

Le 15 milliards \$ présenté dans les médias contient 1,3 milliard \$ de provision pour risques économiques et 3 milliards \$ pour le versement au Fonds des générations.

### 7. Une proposition féministe?

« De plus, je souligne que les corps d'emploi que nous avons priorisés dans le cadre des présentes négociations sont majoritairement des corps d'**emploi féminins**. Nous voulons améliorer leurs conditions de travail de façon substantielle. »

#### Correction : myopie volontaire

C'est vrai : le personnel enseignant, préposé aux bénéficiaires, infirmier et travailleur social est composé majoritairement de femmes. Mais les services publics comptent au moins 230 autres corps d'emploi à prédominance féminine. On n'a qu'à penser aux éducatrices en services de garde, aux techniciennes en éducation spécialisée, aux secrétaires et techniciennes administratives, aux préposées aux services alimentaires ou aux préposées aux élèves handicapés<sup>1</sup>.

Partiellement féministe, cette proposition? Mme LeBel laisse sur la voie d'accotement un grand nombre de travailleuses des services à la population.

<sup>1</sup> Respectivement, ces corps d'emplois comportent 20 000 personnes, 11 000 personnes, 15 000 personnes, 7 000 personnes et 4 000 personnes.